

## Les Salopards

En 2017, près d'une cinquantaine de députés, élus sous la bannière de LREM (La République En Marche), venaient de la droite, assurant ainsi, avec ceux venus d'autres horizons, une large majorité à l'Assemblée Nationale pour le président nouvellement élu.

Chez LR (Les Républicains), certains de ceux restés fidèles n'hésitèrent pas à qualifier ces déserteurs de *salopards*.

Outre les députés, certains sont entrés au gouvernement. C'est le cas, notamment, de Bruno Lemaire à qui fut confié le portefeuille de l'Économie. Il le gère toujours, lors du second mandat entamé par Emmanuel Macron en 2022.

Il faut dire que l'homme est un grand spécialiste des questions économiques (C'est un énarque !).

Force est de constater que ses prévisions, tant en matière d'inflation que de croissance, ont constamment été...démenties par les faits.

Car le président sait s'entourer de ministres et secrétaires d'État complètement nuls ou absolument machiavéliques, menteurs éhontés qui, dans tous les cas, favorisent les objectifs du premier personnage du pays dans sa politique de destruction de la France.

Mais revenons aux députés LR.

Ces derniers, qui ne disposent plus que de 62 sièges depuis les dernières élections législatives, ont vu quelques figures rejoindre le clan des *salopards*. On citera, notamment, Hubert Falco, Renaud Muselier, Christian Estrosi...bien que ce dernier se soit rallié au parti Horizons d'Édouard Philippe (Blanc benêt et benêt blanc de LREM, devenue Renaissance). Toutefois, eu égard à l'importance des personnages, personne, au sein de LR n'a osé leur donner le même qualificatif qu'aux déserteurs qui les ont précédés dans cet opportunisme politique. Du moins, à haute voix.

Le 11 décembre dernier, la « loi immigration » a été soumise à l'approbation des députés. Enfant de Darmanin et émanation du Sénat (où les LR sont majoritaires), ce projet de loi s'est vu substantiellement amendé (détricoté, dit-on) par la Commission des lois de l'Assemblée Nationale.

Fait extraordinaire, une motion de rejet a été votée par 270 députés, défavorables à cette loi, contre 265, favorables à son examen. Une première depuis 25 ans ! Donc, pas de débat.

Cette séance a été l'occasion de comptabiliser, chez Les Républicains, 13 *salopards* de plus : 2 qui ont voté contre le rejet et 11 qui se sont abstenus. Pourtant, le président Éric Ciotti avait annoncé, haut et fort, que son parti ne pouvait accepter les modifications apportées au texte initial acté par le Sénat. Un camouflet pour ce dirigeant qui voit ainsi plus d'1/5 de ses troupes ne pas suivre ses directives.

En poussant plus loin l'analyse, on constate, sans peine, que la trahison ne se limite pas au microcosme d'un parti politique.

Avec 326 députés, toutes tendances confondues, sur 577, l'Opposition, dans son ensemble, est largement majoritaire. Pourtant, le gouvernement parvient à faire passer tous ses textes.

Soit parce que, le jour du vote, les places vides sur les bancs sont très nombreuses dans l'hémicycle, soit en ayant recours aux dispositions de l'alinéa 3 de l'article 49 de notre constitution.

Comment expliquer que cette Opposition, défavorable auxdits textes de loi, qui se récrie contre les méthodes totalitaires du gouvernement, ne parvienne pas à réunir une majorité pour renverser l'instance dirigeante ? Pourtant, la situation s'est présentée 20 fois au cours de ces 18 derniers mois !

Les députés auraient-ils oublié qu'ils sont mandatés par le peuple qui leur a confié de défendre des intérêts manifestement différents de ceux du gouvernement ? Ou bien, manipulateurs égoïstes, craindraient-ils de ne pas voir leur mandat renouvelé dans le cas d'une dissolution de l'Assemblée Nationale ? Il est vrai que ce serait rageant de ne pas profiter de tous les avantages liés à leur mandat pendant les 5 années pleines qui leur ont été attribuées au départ !

Aussi, je crains (et c'est un euphémisme) que le nombre de *salopards* soit bien plus grand que la soixantaine mise en évidence au début de ce billet.

13 décembre 2023